LES MEILLEURS ARTISANS DE FRANCE

ÉDITION 2022

RMC INFO TALK SPORT

Métier : Plâtrerie

V2.0 du 3 juin 2022

Rédacteur : PEIGNE Christophe, Présidente de jury

Les Meilleurs Artisans de France

Table des matières

1 Descriptif métier 3
1.1 Description du métier 3
1.2 Champs d'action 3
2 Connaissances liées au métier 4
2.1 Connaissances théoriques 4
2.2 Connaissances pratiques 5
2.3 Bonnes pratiques (Savoir-être, savoir-vivre, qualités professionnelles) 5
3 Sujet d'épreuve 6
3.1 Descriptif du support 6
3.2 Durée de l'épreuve 6
3.3 Conception du sujet 7
3.4 Modalités de circulation du sujet et modifications 7
4 Critères d'évaluation 7
4.1 Procédures d'évaluation 7
4.2 Evaluation du métier 7
4.3 Evaluation des compétences 8
5 Sécurité 10
5.1 Sécurité adaptée au métier et conduite en cas d'accident 10
5.2 Port des sécurités individuelles 10
6 Equipements 11
6.1 Composition de la caisse à outils autorisée 11
6.2 Liste d'infrastructure 12
6.3 Matériaux et équipements interdits 12

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et à la compétition technique. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Meilleurs Artisans de France 2022.

© RMC se réserve tous les droits relatifs aux documents rédigés pour ou au nom de RMC.

Ce document est la propriété exclusive de RMC, organisateur du concours Les Meilleurs Artisans de France RMC

1 Descriptif métier

1.1 Description du métier

Le nom du métier est PLATRERIE ET CONSTRUCTION SECHE

Le métier de plâtrerie et Construction sèche comprend l'aménagement, la finition et la décoration des bâtiments par l'utilisation d'éléments et de matériaux principalement à base de plâtre :

- La réalisation d'ouvrages en plaques de plâtre cartonnées, y compris le montage de l'ossature métallique, la mise en œuvre des systèmes d'isolation et la finition ;
- La pose de décors et de moulures préfabriquées à base de plâtre ;
- L'application d'enduits intérieurs, colorés ou non, lisses ou texturés.

1.2 Champs d'action

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et au passage de l'épreuve finale du concours. Il doit donc être utilisé en association avec les règles d'hygiènes et de sécurité en vigueur dans notre métier ainsi que le règlement de la compétition « Les Meilleurs Artisans de France ».

2 Connaissances liées au métier

Ce concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuves est uniquement composé de travaux pratiques.

2.1 Connaissances théoriques

2.1.1 Environnement de travail

Connaissance et compréhension de l'environnement de travail :

- Comprendre et respecter les normes et les lois relatives à la sûreté, la sécurité et l'hygiène dans le secteur de la plâtrerie et construction sèche.
- Décrire les différents équipements de protection individuelle requis pour une situation donnée ;
- Décrire les précautions à prendre pour l'utilisation sécuritaire des outils électriques ;
- Connaître la pérennité des travaux de plâtrerie et construction sèche.

Les compétiteurs doivent être en mesure de :

- Se familiariser avec les règles d'hygiène et de sécurité inscrites dans le règlement ;
- Veiller au bon usage de tous les équipements utilisés dans le métier en compétition;
- Identifier et utiliser les équipements de protection individuelle ;
- Veiller au respect du tri des déchets et mettre en œuvre le recyclage des matériaux ;
- Travailler avec soin dans le respect de leur environnement et des autres candidats.

2.1.2 Analyse et compétences techniques

Les compétences techniques sont les suivantes :

- Lire et comprendre les instructions et plans du sujet d'épreuve ;
- Rechercher dans les documents techniques les solutions les plus adaptées pour répondre aux exigences du projet dans le domaine des performances et de l'esthétique ;
- Implanter l'ouvrage et installer son poste de travail ;
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature ;
- Couper, assembler et fixer des éléments de décor préfabriqués contenant du plâtre ;
- Réaliser des enduits à base plâtre, colorés ou non, lisses ou texturés ;
- Réaliser l'ensemble de la finition afin d'obtenir un revêtement prêt à peindre ou à laisser dans cet état ;

Avoir un haut degré de précision (± 1mm pour les dimensions inférieures à 300 mm et ± 2mm pour les dimensions plus élevées que 300 mm).

2.1.3 Les connaissances théoriques

Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :
Elles sont limitées au minimum nécessaire pour mener à bien le travail pratique :

- Lire et interpréter les plans et les détails du sujet ;
- Réaliser des croquis et des plans de détail d'exécution ;
- Connaître les tracés géométriques ;
- Analyser les performances requises dans l'ouvrage du sujet ;
- Avoir une connaissance générale des matériaux et de leurs techniques de

mise en œuvre.
La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

2.2 Connaissances pratiques

2.2.1 Mise en œuvre de la partie Pratique

Le sujet d'épreuve inclut :

- La construction en plaques de plâtre y compris la mise en œuvre de l'ossature, l'isolation acoustique ou thermique, la finition des surfaces, des angles et des arêtes ;
- Une partie décoration peut être réalisée :
  - Avec des éléments préfabriqués contenant du plâtre ;
  - Avec des enduits intérieurs colorés ou non, lisses ou texturé.

Les matériaux suivants peuvent être utilisés :

- Ossatures métalliques ;
- Des plaques de plâtres cartonnées d'une épaisseur comprise entre 6 et 25mm ;
- Accessoires correspondants de pose et de finition ;
- Matériaux isolants (laine de verre, laine de roche, polystyrène, etc.) ;
- Éléments préfabriqués de décor en plâtre ;
- Enduits de plâtre y compris les additifs, adjuvants, colorants et accessoires de pose ;

Tout produit complémentaire à ces matériaux

2.3 Travaux pratiques

Chaque compétiteur se verra attribuer à l'aide d'un tirage au sort, un emplacement d'environ 10 m2 sans plafond.
Le sol sera recouvert d'une plaque de plâtre de très haute dureté. L'implantation se fera sur le support préalablement préparé par l'équipe Métiers.
L'épreuve de construction sera autoportée.
Les plaques seront autorisées à poser au sol directement, pour des raisons de stabilités.
Chaque support recevra des matériaux selon le descriptif des travaux joint au sujet.
La finition demandée pour l'exécution du sujet est une finition la plus soignée possible.
La propreté de l'espace de travail est évaluée en fin de concours.

2.4 Bonnes pratiques (Savoir-être, savoir-vivre, qualités professionnelles)

3 Sujet d'épreuve

3.1 Descriptif du support

3.2 Format / structure du sujet d'épreuve

Le format de l'épreuve est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

La majeure partie de l'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats. Une partie libre évaluant la créativité des candidats pourra être prévue.

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert (Président de jury). L'industriel partenaire pourra apporter son assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

3.3 Conditions de l'épreuve.

Le sujet d'épreuve doit :

- se conformer à la description technique actuelle valide ;
- se conformer aux exigences définies par WorldSkills ;
- se composer d'un plan pour la réalisation de la Maquette.

Le sujet d'épreuve inclut :

- La mise en œuvre d'une ossature métallique
- La pose de plaque de plâtre
- La réalisation des enduits base plâtre .
- La mise en œuvre de moulures en staff

3.4 Durée de l'épreuve : **8,5Heures**

Planning provisoire

Horaires	GROUPE A & B Lundi 3 octobre 2022	GROUPE A Mardi 4 octobre 2022	GROUPE B Mardi 4 octobre 2022
08:00		Accueil convivial + point et retour des épreuves de la veille	
08:30		Accueil des candidats	Accueil par les Présidents de jury, jurés et bénévoles
09:00		Epreuve 3h	Epreuve 3h
09:30			
10:00	Accueil des Présidents de jury		
10:30	Vérification des supports conformément aux descriptifs, vérification outillage/matériel		
11:00			
11:30	Accueil des jurés et bénévoles		
12:00	Pause déjeuner (Pris en charge RMC)	Pause déjeuner (Pris en charge RMC)	
12:30			
13:00	Familiarisation jurés / bénévoles sur le site + Explication critères de notation	Epreuve 3h	Pause déjeuner (Pris en charge RMC)
13:30	Accueil des candidats		
14:00	Attribution des postes de travail par tirage au sort		Epreuve de 2 h
14:30	Contrôle des caisses à outils		
15:00	Epreuve 2,5 h		
15:30			
16:00		Correction finale - délibérations	Correction finale - délibérations
16:30			
17:00			
17:30		Retour des résultats RMC	Retour des résultats RMC
18:00	Correction de la première phase	Résultat final, classement général et remise de prix	Résultat final, classement général et remise de prix
18:30			
19:00	Dîner (Pris en charge RMC)	Cocktail final - Rencontre et discussion avec les intervenants, partenaires	Cocktail final - Rencontre et discussion avec les intervenants, partenaires
19:30			
20:00	Nuit sur place (Pris en charge RMC)		

Deux créneaux horaires lors des repas pour limiter les échanges entre candidats (selon règlement, à confirmer)

Découpage de l'épreuve en « modules » pour alléger la correction finale

Horaires de fin de compétition et remise de prix à confirmer

worldskills France

3.5 Conception du sujet

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert (Président de jury). Les partenaires industriels pourront apporter leur assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

3.6 Modalités de circulation du sujet et modifications

Le thème et les principales difficultés du sujet seront donnés le jour de l'épreuve.

4 Critères d'évaluation

4.1 Procédures d'évaluation

Les corrections des œuvres seront évaluer avec l'outillage des compétiteurs.

4.2 Evaluation du métier

Pour information, le « jugement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury : harmonie, esthétisme, qualité de la finition etc.

Les notes « objectives » correspondront à des critères mesurables comme les dimensions, tâches réalisées etc.

Cette section définit les critères d'évaluation et le nombre de points (notation subjective et objective) accordés.

Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation réunis sera égal à 100.

SECTION	CRITERE	NOTE		
		Jugement (si applicable)	Objectif	Total
A	1 dimension	0	25	**25**
B	2 équerrages	0	12	**12**
C	3 aplombs	0	10	**10**
D	4 niveaux	0	6	**6**
E	5 conformités techniques	0	10	**10**
F	6 finitions	0	25	**25**
G	7 sécurités et organisation	0	12	**12**
	Total =	**0**	**100**	**100**

4.3 Evaluation des compétences

Instructions générales

- Attention pour la correction le module 1 sera évalué en cotation sans les bandes.
- Pour la fixation des plaques de plâtre sur l'ossature métallique, l'espace entre chaque vis ne devra pas excéder 20 cm.
- Chaque montant devra être solidement fixé aux rails bas et haut.
- Les montants devront être posés d'aplomb.
  Le bas des plaques de plâtre pourra toucher le sol afin de permettre une meilleure stabilité de l'ouvrage...
- L'ensemble des surfaces devra être parfaitement lisse, et droit.
- La finition des joints se fera idéalement en trois passes (collée, chargée et lissée).
- L'utilisation d'un niveau ou plomb laser est autorisée.
- Les candidats peuvent demander à voir les outils qui serviront au contrôle et à la correction.
- Une aide pour la manutention de plaque peut être demandée à l'initiative du compétiteur.
- Il est possible de commencer le module 2 si le compétiteur le décide.

Tolérances

- Pour les cotes, équerrages, aplombs et niveaux de structure / plaque de plâtre :

  +-1 mm pour les dimensions inférieures à 300mm,

  +-2 mm pour les dimensions entre 300mm et 1200mm,

  +- 3mm pour les dimensions supérieures à 1200mm

- Pour la rectitude des enduits et la finition :

+-1 mm pour les dimensions inférieures à 500mm,

+-2 mm pour les dimensions entre 500mm et 1500mm,

+-3 mm pour les dimensions supérieures à 1500mm,

➢ Pour les moulures et le décor :

+-1 mm pour les dimensions inférieures à 300mm,

+-2 mm pour les dimensions supérieures à 300mm

Règles d'Hygiène et de Sécurité pendant la réalisation de l'ouvrage (le respect de ces règles sera évalué)

- Porter les chaussures de sécurité.
- Porter des gants lors de la coupe et la manipulation des profilés métalliques.
- Porter des lunettes lors de l'utilisation de matériel électroportatif pouvant provoquer des étincelles ou des projections. (Découpage du métal, meulage, malaxage des enduits, etc.)
- Ne pas courir.
- L'espace de travail doit être maintenu propre tout au long de la réalisation de l'ouvrage.
- Le candidat devra porter une tenue de travail adaptée, **propre** et en bon état.

Procédure d'évaluation du métier

Les jurés seront répartis en 3 groupes de notation mis en place par l'expert (Président de jury).

Chaque juré doit pouvoir évaluer l'ensemble des candidats.

Chaque groupe de notation note les mêmes aspects sur l'ensemble des sujets d'épreuve. L'expert essaiera d'attribuer le même nombre de points à évaluer à chaque groupe de notation.

5 EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER

Les exigences de sécurité suivantes s'appliquent :

- Tous les compétiteurs doivent porter des lunettes de sécurité lorsque qu'ils utilisent un équipement susceptible de causer ou de produire des copeaux ou des fragments qui pourraient blesser les yeux ;
- Les experts utiliseront l'équipement de sécurité approprié lors de l'inspection, de vérification ou du travail avec le projet d'un candidat.

Tous les concurrents doivent apporter et utiliser :

- Vêtements de protection ;
- Gants de travail ;
- Des gants de caoutchouc ;
- Lunettes de sécurité (verre blanc) ;
- Masque anti-poussières ;
- Chaussures de sécurité.

Les candidats doivent maintenir libre de tout obstacle leur surface de travail et veiller à la garder propre tout au long de la réalisation de l'ouvrage.

Le non-respect de ces règles par les candidats pourra provoquer la perte de points.

Les experts doivent aussi porter les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, le contrôle, la correction ou tout autre travail en lien avec les ouvrages mis en œuvre.

Les outils et matériaux fournis par les candidats seront rangés par leur soin dans une caisse à outils.

6 Sécurité

6.1 Sécurité adaptée au métier et conduite en cas d'accident

Les concurrents doivent être en mesure :

- D'appliquer les règles de santé, d'hygiène et de sécurité de la région qui accueille la compétition,
- De maintenir un espace de travail rangé et sécurisé
- Manipulation des matériaux et des équipements en toute sécurité
- D'utiliser correctement et de façon sécurisée chaque outil
- D'identifier et d'utiliser le bon équipement personnel de sécurité
- Procédures et déclaration d'accident, de premiers soins, d'incendie et d'urgence
- De travailler prudemment dans leur espace de travail et dans l'environnement de la compétition
- D'accepter et de tolérer les instructions de sécurité données par les officiels de la compétition (Président de jury et jurés)

6.2 Port des sécurités individuelles

Les exigences de sécurité suivantes s'appliquent :

- Tous les compétiteurs doivent porter des lunettes de sécurité lorsque qu'ils utilisent un équipement susceptible de causer ou de produire des copeaux ou des fragments qui pourraient blesser les yeux ;
- Les experts utiliseront l'équipement de sécurité approprié lors de l'inspection, de vérification ou du travail avec le projet d'un candidat.

Tous les concurrents doivent apporter et utiliser :

- Vêtements de protection ;
- Gants de travail ;
- Des gants de caoutchouc ;
- Lunettes de sécurité (verre blanc) ;
- Masque anti-poussières ;
- Chaussures de sécurité.

Les candidats doivent maintenir libre de tout obstacle leur surface de travail et veiller à la

garder propre tout au long de la réalisation de l'ouvrage.

Le non-respect de ces règles par les candidats pourra provoquer la perte de points.

Les experts doivent aussi porter les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, le contrôle, la correction ou tout autre travail en lien avec les ouvrages mis en œuvre.

Les outils et matériaux fournis par les candidats seront rangés par leur soin dans une caisse à outils.

7 Equipements

7.1 Composition de la caisse à outils autorisée

La liste des infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à la disposition des compétiteurs sur les espaces de concours.

Matériaux, équipements et outils que les compétiteurs apporteront dans leur caisse à outils

La liste suivante est le minimum proposé que chaque candidat doit apporter :

- Mètre pliant ou à ruban (2 mètres minimum)
- Equerre maçon
- Equerre talon
- Truelles de différents types
- Couteaux et spatules de plâtrier/plaquiste
- Taloches de différents types
- Boîte à coupe, scie à onglet
- Marteau
- Scies à bois et métal
- Scies spéciales pour plaque de plâtre
- Papier abrasif
- Bols caoutchouc
- Pinceaux
- Cisailles
- Crayons
- Taloche éponge
- Cordeau traceur
- Visseuse
- Niveau à bulle
- Niveau laser

- Truelles courbes et droites
- Sacoche
- Eponges
- Rabot surform
- Cutter
- Serre-joints de 22cm
- Scotch
- Balayette
- Critérium
- Equerre à 45° Règle de 30cm.
- Gomme
- Calculatrice

Cette liste n'est pas restrictive. Les outils électroportatifs sont autorisés sauf ceux pouvant engendrer des blessures au public ou provoquant trop de bruit et de poussière.

7.2 Liste d'infrastructure

7.3 Matériaux et équipements interdits

Toutes les sections de métal peuvent être coupées à l'aide des outils suivants : cisailles, grignoteuse manuelle ou électrique, guillotine. En conséquence, les scies électriques de type disqueuse sont interdites pendant la compétition.

Toutes les moulures de panneau et de corniche doivent être coupées à la main. En conséquence, les scies à onglets électriques sont interdites durant la compétition.

Toutes les personnes (jury, candidats .. .) ont obligation de porter les EPI adaptés à notre métier.

ORGANISATION

L'événement est la propriété de la société Organisatrice – RMC / Next MS.

Elle est accompagnée dans sa production par WorldSkills France, expert de l'organisation de compétition de métiers.

RMC / NEXT MS

ALTICE CAMPUS

2 rue du Général Alain de Boissieu

75015 PARIS

Directeur de Projet « Les Meilleurs Artisans de France RMC » : Charles CUEILLE

Chef de Projet : Richard VEYRAC

WORLDSKILLS France

7 rue d'Argout

75002 PARIS

Communication & Marketing : Isabelle LEJEUNE

Responsable de Projet : Sonia JAHNO